



Les négociations salariales dans la Branche Caisse d'épargne : **UNE INSULTE aux SALARIÉS et à leur TRAVAIL**

La troisième CPN consacrée à la NAO nationale s'est achevée mardi 13 janvier à midi dans une ambiance très lourde.

Les deux premières réunions, consacrées à l'habituel échange des données concernant l'évolution des rémunérations dans le Groupe CE, avaient vu la délégation patronale se féliciter de la politique salariale de BPCE en soulignant une progression des rémunérations exemplaire, dans un contexte pourtant lourd de menaces !

Mais le scénario présenté était tronqué. Les informations complémentaires exigées par les Organisations Syndicales ont montré une baisse du pouvoir d'achat entre 2011 et 2014 et ce malgré une inflation faible !

Évidences

Et pourtant, chacun sait le poids des efforts consentis par les salariés pour préserver l'existence d'un Groupe affaibli par les décisions stratégiques désastreuses de ses dirigeants successifs, ébranlé par une crise financière sans précédent, fragilisé par des contraintes réglementaires et une concurrence inédites.

Chacun peut vérifier également la dégradation continue des conditions de travail avec sa cohorte de drames humains. C'est le prix payé pour des résultats exemplaires. Ils ont permis au Groupe Caisses d'Épargne de sortir la tête hors de l'eau, de jouer dans la cour des grands en inspirant le respect des concurrents et après avoir reconquis la confiance des clients.

Incompréhensions

- Comment comprendre, dans ce contexte, une telle politique de rémunération, injuste et privilégiant honteusement les dirigeants ?
- Comment comprendre un dialogue social éludant les conditions de travail tout en se gargarisant, à grand renfort de communication, d'humanisme et de valeurs sociales et coopératives ?
- Comment justifier un dialogue social fondé sur l'injustice et l'iniquité ?

Unité

L'ensemble des Organisations Syndicales, réunies en intersyndicale, a fait valoir ses revendications, vos revendications :

Une augmentation générale de 1,6 % avec une augmentation « plancher » de 620 € brut destinée aux plus faibles rémunérations.

Loin de compenser la perte de pouvoir d'achat des salariés, cette revendication minimale, parfaitement compatible avec les résultats du Groupe, n'est qu'une reconnaissance financière légitime pour les salariés.

Mépris

La direction BPCE a répondu par le plus grand mépris :

Une prime individuelle de 200 € bruts, soit 37 centimes d'euro nets par jour !!!



**C'est à l'évidence une proposition qui touche à la dignité des salariés.
Elle ne doit pas et ne restera pas sans réactions.**

**Les organisations syndicales des Caisses d'Épargne
préparent la riposte !!!**